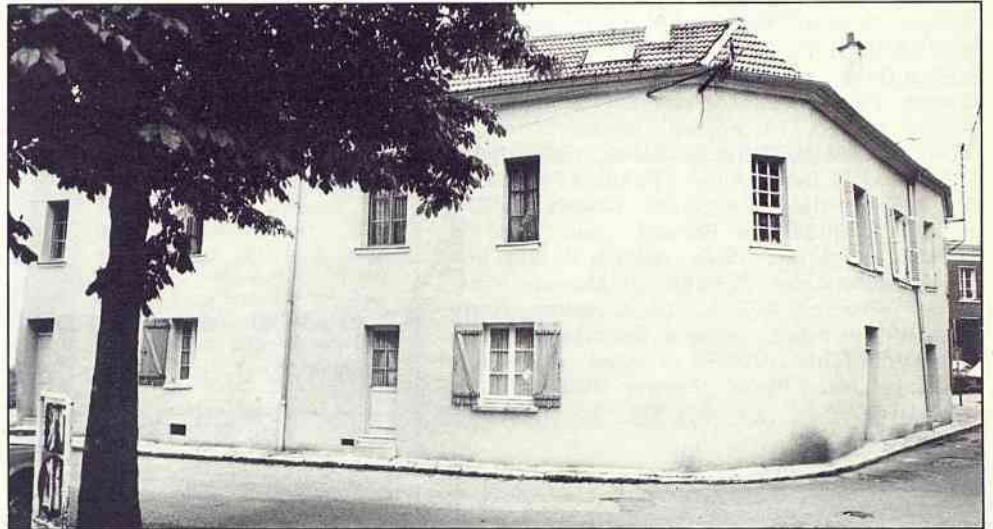


# SCEAUX

bulletin municipal d'information

JUIN 1981

n° 108



Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine : dans le vieux Sceaux, des réhabilitations exemplaires ont été réalisées aussi bien par la ville ou son office HLM que par des propriétaires privés.



Photos Jean-Pierre Cauquill

Pages 4, 5 et 7, le dossier du mois

**VIEUX SCEAUX :  
SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE**

# LES SCÉENS

## État civil

Période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 1981

### NAISSANCES

Yann, Rodney BUNIAK • Emilie, Marie, Ariane ALHAIZA • Arthur, Guillaume BAPTISTA • Bachir BENSEBAA • Bernadette, Cécile VINCENT • Benjamin, Pierre, Sylvain LANIER • Aliette, Marie PERIOT-MATHONNA • Abdelkader GHALI • Bruno, Julien VELUET • Gaëlle, Marie-Anne MORAND • Franck, Paul AUGUSTIN • Cécile, Marie GAYOUT • Flore CHABOT • Laëtitia, Christelle ROUX • Marion, Louise, Thérèse, Françoise DEHER.

### MARIAGES

François BEAUXIS-AUSSALET et Marielle, Françoise JEANPIERRE • Pierre, Guy, Marie PELLISIER et Geneviève, Martine, Gilda ZERAH • Franck, Charles, Daniel LUINAUD et Françoise, Francine, Jeanne NICOLETTA • Joël, Marcel, Christian MOREAU et Marie-Pierre, Madeleine, Jeanne MESTAS • Michel, Denis, Albert TROUILLET et Catherine, Monique BELLEC • Gérald, Georges VIGNON et Isabelle RIBERA • Bernard, Louis, Joaquim MARCO et Francine, Paule, Anne ROCHE • Philippe, Claude, Jean GOHEREL et Martine, Irène, Sylvie, Véronique LEBALLEUR • Michel, Pierre LAMBARD et Sylvie, Lucienne, Raymonde BIGUET • Patrick, Michel GUENOT et Sylvia, Joan HAYWARD • Jean, Pierre, Georges INGLEBERT et Lucie NGUYEN.

### DÉCÈS

Marie, Augustine BOULAY, veuve LECOURBE • Félix, Albert BAGUE • Monique POULLIN, épouse HELAS • Esther, Aurélie CASTANET, veuve LEBOURG • Henri, Émile, Alphonse BENOIT • Mathilde CORNELOUP, veuve LOMBARD • Madeleine, Armande SIGWALT • Félix, François, Henri BAUDOT • Germaine, Julia DUBOIS, veuve BOUCRY • Georgette, Marguerite, Adrienne FETTU, veuve FRARD • Lucie, Marie, Paule ARNOULD, veuve de SAINTE-MARIE • Irène, Augustine PORTELANGE, épouse DUPECHE • Jean, Pierre MARTIN • Denise MARTINO • Victor, Maurice DUPONT • Albert, Edmond MAGUY • Yvonne, Julia CHARLES • Fioravante GUTMAN • Christian, Paul, Joseph SOLIGNAC • Philippe, Georges NERRIEC • François, Jean, Maurice MATET.

**Personne décédée en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliée et inhumée au cimetière communal dans un caveau de famille**

Madeline ANTOINE, née HATIER, décédée le 13 mai 1981 à Antony (Hauts-de-Seine).

## Des Scéens à l'honneur

### Ordre national du Mérite

Au grade de Chevalier

M<sup>me</sup> Madeleine CHARPENTIER

3, avenue Paul-Langevin

M. Robert IMBERT 142, rue Houdan

## Bal de Sceaux

Dans son éditorial, Monsieur le Maire évoque le succès qu'ont connu les différentes manifestations organisées le 13 juin sur le thème du Bal de Sceaux, en soulignant que la participation des Scéens - acteurs et spectateurs de la fête - a été exceptionnelle.

Nous n'y revenons donc pas, si ce n'est pour annoncer que le numéro de septembre du bulletin municipal contiendra une relation largement illustrée de cette première partie des fêtes de Sceaux qui, rappelons-le, ont dû être, pour une bonne part, reportées aux 20 et 27 septembre (cf. BMI n° 107 de mai 1981, page 7). On peut ajouter qu'un projet d'exposition de photos pourrait prendre corps à la rentrée : y seraient exposés aussi bien les clichés pris par le photographe « officiel » que par les nombreux amateurs pour qui l'évocation du Bal de Sceaux a constitué un sujet en or.



Jean-Pierre Cauquil

## Déjeuner-spectacle du troisième âge

Cette année, c'est dans le cadre des fêtes de Sceaux que la Municipalité et la Commission administrative du Bureau d'Aide Sociale ont offert un déjeuner-spectacle aux personnes du troisième âge.

Plus de trois cents aînés ainsi qu'une trentaine d'invités se sont retrouvés sous le chapiteau du jardin de la Ménagerie, le mercredi 17 juin.

Le repas a été entrecoupé par une allocution de Monsieur le Maire, puis par des chants et des danses exécutés, d'une part, par la chorale du Club des Aînés et, d'autre part, par le groupe de danses des Blagis.



Jean-Pierre Cauquil

## GARAGE CITROËN

AGENT EXCLUSIF Georges DESLANDES

vente • reprise • réparations • tôlerie • peinture

98, rue Boucicaut - FONTENAY-AUX-ROSES

TÉL. 661.21.75

PEINTURES  
PAPIERS PEINTS et TISSUS  
DÉCORATION - RAVALEMENT

**r. bourgoin**

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) - 92330 SCEAUX

☎ 702.59.17 24h sur 24

# sommaire

## Fête des mères à la maison de retraite Renaudin

Accueillis dans la toute nouvelle et belle salle de spectacle et d'animation par M. Pagès, directeur de la maison de retraite, les enfants des écoles maternelles du Centre et des Clos Saint-Marcel ont donné, sous la direction de leurs institutrices, un spectacle de danse et de chansons très apprécié par les pensionnaires.

Déguisés en indiens, ou couverts de feuillages imitant la forêt, tous ces bambins étaient ravisants.



Jean-Pierre Couquard

Un grand merci aux directrices M<sup>mes</sup> Feltain et Lussiez et aux institutrices M<sup>mes</sup> Barrué, Pageard, Oheix et Gemier, qui ont bien voulu assurer ce divertissement. Merci également à M<sup>me</sup> Guldner qui représentait Monsieur le Maire, M<sup>me</sup> Streit représentant M. Ringenbach, maire adjoint chargé des affaires sociales, M<sup>me</sup> Martel, M. Louradour, conseillers municipaux, M<sup>mes</sup> Lucius et Lissacq du conseil d'administration, M<sup>mes</sup> Gamagé et Ledru, assistantes sociales, qui ont bien voulu honorer de leur présence cette petite fête. Un très bon goûter était offert ensuite par le Bureau d'Aide Sociale à tous les participants. **J.P.P.**

## Noces d'or ou de diamant

Traditionnellement, Monsieur le Maire organise, en l'honneur des couples qui fêtent leurs noces d'or ou de diamant, une réception à la mairie au cours de laquelle leur est remise une médaille gravée à leur nom. Cette cérémonie est généralement relatée dans le bulletin municipal.

Les futurs jubilaires sont invités à se faire connaître six semaines au moins avant la date à laquelle ils aimeraient que soit organisée la réception, auprès de M<sup>me</sup> Streit, conseiller municipal, qui tient une permanence à la mairie les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois, de 14 h 30 à 17 h.

<b>LES SCÉENS</b> .....	2, 3
<input type="checkbox"/> État civil	
<input type="checkbox"/> Des Scéens à l'honneur	
<input type="checkbox"/> Bal de Sceaux	
<input type="checkbox"/> Déjeuner-spectacle du troisième âge	
<input type="checkbox"/> Fête des mères à la maison de retraite Renaudin	
<input type="checkbox"/> Noces d'or ou de diamant	
<b>LE DOSSIER DU MOIS</b> .....	4, 5, 7
<input type="checkbox"/> Vieux Sceaux : sauvegarde et mise en valeur du patrimoine	
<b>ÉDITORIAL</b> .....	5, 6
<input type="checkbox"/> L'enquête publique sur le POS - Les fêtes de Sceaux	
<b>URBANISME-ÉQUIPEMENT</b> .....	8, 9
<input type="checkbox"/> Quartier Renaudin : améliorer le confort pour les occupants	
<input type="checkbox"/> Des travaux dans la ville	
<input type="checkbox"/> Permis de construire	
<b>ASSOCIATIONS</b> .....	10
<b>CONSERVATOIRE DE BOURG-LA-REINE/SCEAUX</b> .....	11
<b>ÉLECTIONS LÉGISLATIVES</b> .....	12
<b>COMMUNIQUÉS</b> .....	13
<b>PETITES ANNONCES</b> .....	14
<b>SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS</b> .....	15

## sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 108 - JUIN 1981

22<sup>e</sup> année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet - Anne-Marie Fink

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES



toutes assurances **CABINET ROBERT**  
incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

## Vieux Sceaux : sauvegarde et mise en valeur du patrimoine

Périodiquement, dans les colonnes du bulletin municipal, nous vous avons tenu informés des différentes phases d'études, puis de réalisation de « l'opération programmée d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux ».

### Pendant ces dernières années, qu'a-t-on fait dans le Vieux Sceaux ?

Chacun et chacune d'entre vous ont pu voir se réaliser concrètement des réhabilitations que l'on pourrait qualifier d'exemplaires tant par la concertation qui s'est instaurée entre les maîtres d'ouvrages, l'ARIM Ile-de-France et les services municipaux concernés pour l'élaboration et la mise en forme des projets architecturaux, que par les aspects techniques, novateurs et esthétiquement satisfaisants, qui ont été assurés dans les principales réalisations des propriétaires privés :

- immeuble « *boulangerie Thion* », au n° 78 de la rue Houdan ;
- immeuble « *café des Félibres* », au n° 62 de l'avenue du Président Franklin-Roosevelt ;
- immeuble face aux ateliers municipaux, au n° 39 de la rue des Imbergères ;
- immeuble « *crêperie* », au n° 4 de la rue du Four.



Une réhabilitation exemplaire d'une propriété privée au 78, rue Houdan

### A la mi-81, où en est-on ?

Précisons tout d'abord que la commune, souhaitant terminer et prolonger son action en faveur de l'amélioration de l'habitat, a reconduit pour toute la durée de l'année 1981, la mission de l'ARIM Ile-de-France.

Ainsi, les propriétaires Scéens concernés, qui avaient engagé dans le courant des années précédentes des actions précises et ponctuelles, auront toujours à leur disposition les techniciens de cet organisme, spécialisés dans l'amélioration de l'habitat, qui pourront, au mieux de leurs intérêts, terminer ce qui a été commencé.

### Un souci de réussite technique...

Bien entendu, pour chacun de ces immeubles, ou pour d'autres tout juste achevés ou en chantier, les solutions, préconisées ou finalement retenues, ont été différentes, selon les souhaits particuliers des propriétaires et l'intérêt architectural de tel ou tel volume ou détail de façades (modénature, bandeau pilastre, encadrement de fenêtre, etc...). Mais il est important de souligner que la plupart de ces réalisations se sont toujours effectuées avec un souci général d'harmonie de ton au niveau du traitement des façades de l'ensemble des immeubles du Vieux Sceaux.

### ... et humaine...

Des réalisations réussies sur le plan technique et architectural – qu'il s'agisse des opérations les plus importantes, ou d'autres beaucoup moins spectaculaires – auraient un intérêt beaucoup plus faible si elles ne s'étaient accompagnées d'une réelle prise en compte des dimensions sociales, humaines et économiques du facteur réhabilitation.

Pour ce faire, tous les moyens disponibles contenus dans la réforme du financement et du logement ont été mis en œuvre chaque fois que cela a été possible. Citons par exemple :

- Les subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat :
  - fortement majorées par le jeu des coefficients liés à la procédure aboutissant à subventionner à plus de 60 % certains projets de propriétaires privés ;
  - dont les conditions d'attribution ont été

considérablement assouplies (pour les logements vacants ou récemment acquis, par exemple).

- La mise en place du régime de « *conventionnement* », qui permet aux propriétaires, en contrepartie d'un engagement de modération de loyer pour une durée limitée, de pouvoir bénéficier de subventions majorées étendues, et de sortir, à terme, du régime trop rigide et économiquement anachronique de la loi de 1948.

Comment, en effet, un propriétaire susceptible d'effectuer 30 000 F de travaux pour installer le confort dans un logement qui en était dépourvu, pourrait-il être enclin à réaliser cet investissement alors que la loi de 1948 ne l'autorise qu'à faire jouer les équivalences superficielles et le changement de catégorie pour calculer le nouveau loyer (c'est-à-dire, en ordre de grandeur, louer 350 à 400 F par mois ce qu'il louait, avant travaux, 100 à 150 F par mois).

- Le maintien en place des locataires dans les logements réhabilités, rendu possible par le versement de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) aux locataires à faibles ressources, qui ramène le loyer résiduel à un niveau compatible avec les revenus.



L'immeuble du 10, rue Florian après travaux

 **ETS. BASSEREAU**  
fabrique, pose, entretient et répare  
**TOUTES FERMETURES  
STORES TOILES - VÉNITIENS**  
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

**L'HIRONDELLE**  
16, place du Général de Gaulle - Sceaux  
vous offre 10 % de remise  
sur votre LISTE DE MARIAGE  
arts de la table • cadeaux

# éditorial

## L'enquête publique sur le Plan d'Occupation des Sols Les fêtes de Sceaux

par E. GULDNER, Maire de Sceaux



Les élections présidentielles et législatives sont passées. Elles ont vraiment apporté le changement : pour le meilleur, espère la majorité des Français ; pour le pire, craignent les autres.

Vous en avez lu et entendu assez de commentaires dans chaque sens pour que je n'aie pas besoin d'y ajouter les miens, si ce n'est pour souhaiter que gouvernement et parlement profitent du pouvoir absolu et du consensus exceptionnel dont ils bénéficient, pour faire aussi de bonnes réformes dans le sens de la décentralisation, c'est-à-dire d'une meilleure répartition des compétences et des ressources fiscales entre l'État et les collectivités locales. Il faudrait d'ailleurs commencer par réaliser, à l'image de ce qui a été fait en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Suède, un sérieux regroupement de nos 37 000 communes, car il est évident que, quel que soit le statut municipal, des communes de moins de 2 000 habitants ne peuvent pas avoir les moyens nécessaires pour se gérer avec un minimum d'indépendance.

Sur le plan local, l'événement le plus important du mois est, sans doute, l'enquête publique sur le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Beaucoup d'observations ont été consignées sur le registre d'enquête et beaucoup de notes envoyées au commissaire-enquêteur. Celui-ci m'a remis tout le dossier de l'enquête avec son rapport, qui est favorable, sous réserve de quelques points à vérifier ou à préciser davantage.

Comment va maintenant se poursuivre la procédure d'approbation de notre POS ? Le dossier sera transmis au préfet après que nous ayons pris copie des observations faites par les associations et les habitants de Sceaux, ainsi que du rapport du commissaire-enquêteur. La direction départementale de l'équipement fera la synthèse des observations, et les services municipaux feront de même. Des concertations auront lieu entre la DDE et la municipalité, à la suite de quoi les points controversés seront examinés par le groupe de travail prévu par le code de l'urbanisme, au sein duquel toutes les administrations intéressées de l'État, de la région et du département sont représentées.

Compte tenu des vacances d'été, ces études, vérifications et discussions ne seront pas terminées avant octobre.

Bien entendu, la commission extra-municipale du POS sera de nouveau consultée.

Ensuite, le conseil municipal délibèrera sur le POS et émettra son avis définitif, qui sera probablement favorable, mais peut-être avec certaines réserves, conditions ou propositions de modification.

D'ores et déjà, afin d'éviter que se poursuivent des polémiques inutiles, je vous annonce que nous proposerons de préciser comme suit la définition de la zone UEa et de la zone UEb dans le règlement d'urbanisme : « Il s'agit d'une zone pavillonnaire de faible densité, caractérisée par des maisons d'habitation de dimensions limitées comme il est précisé aux articles ci-après, d'où sont exclus les immeubles uniformes sur une longueur supérieure à 15 m. »

En outre, nous ferons observer que, sur le plan lui-même, l'intitulé de la zone n° 1 (teintée en jaune) n'est pas conforme à ce qui figure dans le rapport de présentation du POS, et nous demanderons que cette zone soit intitulée dans la légende du plan : « aménagement local signalé », comme dans le schéma directeur de la région Ile-de-France, et non pas : « voie à élargir ou à créer ».

J'ajoute un mot pour vous tenir au courant de l'état d'avancement de l'opération Charaire. Les architectes ont enfin remis au maître d'ouvrage délégué, c'est-à-dire à l'OCIL, le dossier de la demande de permis de construire ; ils ont pris deux mois de retard pour diverses raisons, notamment à cause du renforcement des prescriptions destinées à permettre l'accès de tous les locaux aux handicapés physiques. L'OCIL vérifie les plans et devis et doit nous remettre le dossier d'un jour à l'autre. Les architectes ont d'ores et déjà remis officiellement à la ville un double du dossier ainsi que la maquette des constructions prévues.

La municipalité va, de son côté, éplucher les plans et le conseil municipal sera appelé à émettre un avis définitif sur la demande de permis de construire, car c'est le préfet qui a compétence pour accorder le permis ; en même temps, il devra autoriser le maire à signer les baux à construction avec l'OCIL.

L'instruction de la demande de permis de construire peut prendre six mois parce que l'îlot Charaire se trouve dans le périmètre de protection d'un site classé, ce qui entraîne l'obligation de consulter le service des monuments de France, et parce que la construction de locaux commerciaux doit être autorisée par la commission départementale de l'urbanisme commercial.

Les marchés de travaux peuvent être passés sous condition suspensive d'obtention du permis de construire pendant la période d'instruction de la demande, de sorte que les travaux pourront commencer – sauf nouvel obstacle imprévu – dès que le permis sera accordé.

Suite page 7 →

→ Suite page 6



Jean-Pierre Cauquil

Le chantier de réhabilitation du 31, rue des Écoles

... même avec des améliorations ponctuelles et limitées

Mais, bien évidemment, l'opération d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux ne se limite pas aux quelques immeubles de propriétaires privés entièrement refaits, et donc très visibles. Les actions d'information et de conseil, qui ont été et sont menées depuis plus de trois ans, ont permis de nombreuses petites réalisations ponctuelles, portant sur un nombre limité de logements par immeuble, ayant pour but essentiellement d'installer :

- ici une salle de bains ;
- là un WC privatif intérieur pour un occupant âgé ou handicapé ;
- ailleurs un mode de chauffage moderne plus commode qu'une cuisinière à charbon, ou moins onéreux qu'un chauffage d'appoint grand consommateur d'énergie.

Dans le Vieux Sceaux, la Ville et son OPHLM ont montré l'exemple

Il s'agit des actions directes que la Ville et son office public d'HLM ont mené conjointement sur des immeubles communaux.

Ainsi, on a pu voir, au cours des 10 ou 12 derniers mois, d'importants chantiers de réhabilitation, rue des Imbergères, rue Florian, rue des Écoles.

**AMBULANCES  
TRANSCONTINENTALES**

tous transports,  
jour et nuit



**660.01.23**

9, rue des écoles  
92330 SCEAUX

ENTREPRISE AGRÉÉE – R. M. n° 314 509 431 00016



**B. COMBETTE**

Diplômé École Nationale d'Assurances

31, AVENUE DE ROBINSON – 92290 CHATENAY – MALABRY  
TEL. 661.16.63

En raison des élections législatives, nous avons été obligés de reporter à la rentrée une bonne part du programme des fêtes de Sceaux, en particulier la félibrée traditionnelle, qui comportera cette année la remise des prix des jeux floraux, ainsi que les courses cyclistes. Mais nous avons pu maintenir à la date prévue les manifestations organisées sur le thème du Bal de Sceaux. Elles ont été une belle réussite.

L'exposition de gravures, de documents et d'objets relatifs à l'histoire du bal, montée dans la salle des fêtes de l'ancienne mairie, est passionnante, grâce, d'une part, au travail bénévole considérable fourni par les membres de l'association « Les Amis de Sceaux », en particulier par sa présidente, Mme Renée Lemaître, et sa secrétaire générale, Mlle Thérèse Pila, et, d'autre part, aux prêts précieux d'une dizaine de Scéens collectionneurs ainsi que de plusieurs établissements publics : Archives départementales des Hauts-de-Seine, Bibliothèque historique de la ville de Paris, Musée Carnavalet, Maison de Balzac, Maison de Victor Hugo, Musée de l'Île-de-France, etc. Un montage audio-visuel de grande qualité, réalisé par Jean-Pierre Cauquil et Didier Fontaine, donne un attrait supplémentaire à l'exposition, en « faisant vivre » une sélection d'excellentes images.

Les animations de rues, la fête champêtre et le spectacle suivi d'un bal ont été une féerie de couleurs, de musiques, de danses et de poésie. La fête de Sceaux du 13 juin 1981 a vraiment été la fête de la participation, car des centaines de Scéens – plus d'un millier, si on compte les enfants des écoles qui se sont confectionné un costume pour la circonstance et qui ont répété pendant des semaines des chants, des danses et des piécettes – ont collaboré avec enthousiasme à la préparation de cette évocation du Bal de Sceaux.

Je remercie très vivement toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête. Je ne puis ici nommer toutes les personnes et associations qui le mériteraient ; je les remercierai par une autre voie. Mais il y a des organismes et des personnes qui ont fait un effort si exceptionnel, que je ne puis les passer sous silence. Tout d'abord, je dois signaler combien ont été précieux les encouragements – en particulier à l'origine du projet – et l'aide que nous a apportés la direction départementale de la jeunesse et des sports, et en particulier son directeur, Mme Jehanne Arnaud ; il me faut également rendre hommage à M. Bruno Philippe, maire adjoint chargé des affaires culturelles, et à M. Jean-Louis Oheix, maire adjoint chargé des relations publiques, président du Comité des Fêtes et de la Société d'Édition du Bulletin Municipal, qui ont assumé en parfait accord la programmation et la coordination des différentes manifestations : il fallait beaucoup de ténacité pour mener à bien une telle entreprise avec des moyens financiers limités et, par conséquent, l'obligation de compter sur une armée de concours bénévoles !

Il convient aussi de faire l'éloge des directeurs et de toute l'équipe de la Maison des Jeunes et de la Culture, en faisant une mention toute particulière d'Arturo Tejero, cet artiste quasi-universel, qui a peint les très beaux décors et conçu les costumes pour la « Fantaisie sur Sceaux ».

Philippe Roussel a dû surmonter beaucoup d'obstacles pour mettre en scène cette « Fantaisie ». Il a réussi à en faire un beau spectacle grâce à son talent et à son énergie, grâce à quelques excellents acteurs professionnels et à une petite troupe de non moins excellents comédiens amateurs bénévoles, grâce à un groupe de danseurs et de danseuses étincelants, conduits par Marie-Françoise Bouchon ; grâce à Mme Odette de Loustal-Croux, qui a prêté des partitions de musiques anciennes composées à Sceaux ou à l'occasion de manifestations scéniques ; grâce au concours de l'orchestre du conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, dirigé de main de maître par M. Michel Vigneau, grâce à la chorale « A Cœur joie », dirigé par M. Michel Legaud, qui a chanté et joué comme un excellent chœur d'opéra ; grâce aux techniciens de l'éclairage et du son des Gêmeaux, etc.

Je ne louerais et remercierais jamais assez Mmes Annie Marsh et Liliane Thaler, qui, pendant des mois, ont coupé et dirigé la confection des centaines de costumes sans lesquels il n'aurait pas été possible d'évoquer visuellement l'époque du Bal de Sceaux.

Je ne voudrais pas omettre d'adresser aussi des remerciements chaleureux au lycée d'enseignement professionnel Florian, qui a confectionné un grand nombre de costumes villageois, ainsi qu'aux directeurs, directrices, enseignants et élèves des écoles publiques de Sceaux et de l'école Jeanne-d'Arc, qui ont axé pendant des mois l'animation artistique dans leurs classes sur l'évocation de l'histoire de Sceaux et préparé les ravissants spectacles que nous avons pu admirer dans la rue piétonne et au Jardin de la Ménagerie.

Il serait injuste, aussi, de ne pas souligner les efforts exceptionnels fournis par les agents des services techniques de la ville et les collaborateurs du Comité des Fêtes, ainsi que la contribution enthousiaste de nombreuses associations scéniques.

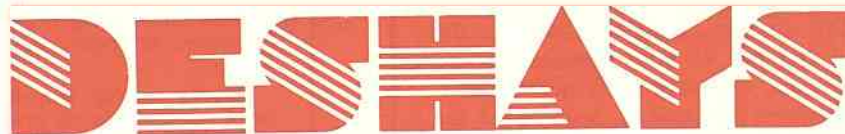
Grâce à tous ces concours – et à de nombreux autres que je n'ai pas mentionnés nommément – cette fête du 13 juin 1981 figurera dans les annales de notre ville comme un événement mémorable.

Il faut que je dise aussi un mot du repas des anciens du 17 juin, qui a été organisé sous le signe du changement : il n'a pas eu lieu, comme d'habitude, dans le préau de l'école du Centre, mais sous un grand chapiteau, qui a permis de réunir tout le troisième âge le même jour ; il a été agrémenté par une partie des costumes qui avaient été confectionnés ou loués pour les manifestations du Bal de Sceaux, et, surtout, il a été animé par des chants, exécutés par la chorale du Club des Aînés, et par des danses exécutées par le groupe de danse du centre socio-culturel des Blagis, dirigé par Marie-Dominique Bailly.

Maintenant, pour la plupart d'entre vous, les vacances sont proches. Je vous les souhaite agréables et reposantes. A ceux qui seront à Sceaux pendant tout ou partie de l'été, je rappelle que le Festival de l'Orangerie de Sceaux leur permet d'écouter tous les vendredis, samedis et dimanches de très beaux concerts.

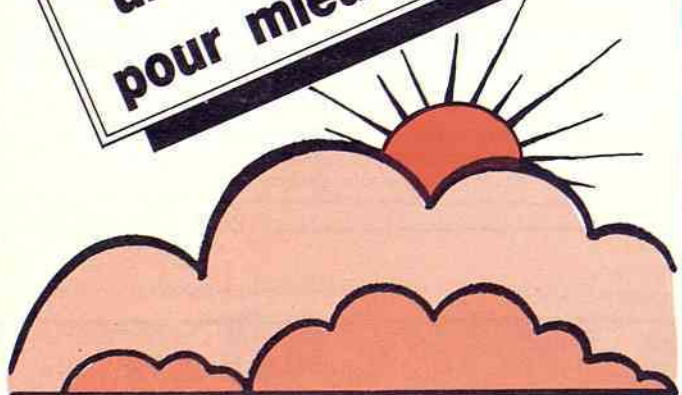
E. GULDNER

## LA CHAUSSERIE



place de l'église SCEAUX

une nouvelle dimension,  
un plus grand choix...  
pour mieux vous servir



DECLANE

mêmes magasins à : ANTONY • CHÂTENAY • CHÂTILLON • GARE ST. LAZARE • GARE DU NORD

# LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

En effet, sous l'impulsion conjointe de la Ville et de son office d'HLM et avec l'aide de l'ARIM-Ile-de-France, a été réalisée une première tranche de travaux : 12 logements dans les immeubles des 15, 21 et 23, rue des Imbergères et du 10, rue Florian.

Nous vous avons indiqué, dans ces mêmes colonnes, les principales modalités selon lesquelles l'opération allait être engagée.

Rappelons, en effet, que pour mener à bien cette réhabilitation totale :

- tous les occupants, dont le maintien sur place pendant les travaux était exclu compte tenu de l'ampleur du chantier, se sont vu proposer des relogements provisoires et ont, soit réintégré leur logement d'origine, soit obtenu un logement plus adapté à la composition de leur famille ;

- les anciens ou nouveaux occupants de ces logements, gérés dorénavant par l'OPHLM de Sceaux, se voient proposer des niveaux de loyers modulés par le versement de l'Aide Personnalisée au Logement, en fonction des ressources de chaque famille.

Citons, à titre d'exemple, le cas :

- d'un locataire d'un studio de 20 m<sup>2</sup> entièrement refait et modernisé qui, avec 15 800 F par an de revenus imposables net 1979 (soit environ 1 320 F par mois aujourd'hui) paie un loyer mensuel de 552 F dont il ne supporte que 167 F du fait des 385 F d'APL ;

- d'une famille de deux enfants qui, avec un revenu imposable net 1979 de 58 900 F par an (soit environ 5 000 F par mois aujourd'hui) s'est vu proposer un trois pièces de 70 m<sup>2</sup> au loyer de 1 260 F, dont il ne supporte que 870 F, compte tenu des 390 F d'APL.

## Une deuxième tranche de logements communaux, actuellement en cours de travaux

La Ville, soucieuse de mettre en œuvre, une véritable politique sociale du logement, s'inscrivant dans des projets d'urbanisme à échelle humaine, a aussi décidé d'engager la réhabilitation des immeubles communaux des 29, 31, 33, rue des Écoles, sur le même type technique et architectural et selon les mêmes modalités financières que les immeubles de la rue des Imbergères.

On retrouve dans cette deuxième tranche les mêmes niveaux de loyer ainsi que les mêmes droits pour les locataires : leur relogement provisoire ou définitif a pu s'effectuer avec un minimum de gêne et de bouleversement, soit dans des logements HLM existants, soit directement dans la première tranche de la rue des Imbergères, ce qui a évité un double déménagement.

Cette opération de la rue des Écoles, dont la terminaison est prévue pour la mi-octobre 1981, comportera 12 logements (du studio au 6 pièces) et un local commercial au rez-de-chaussée.

## POUR VOUS RENSEIGNER

- **ARIM Ile-de-France** (M. SCHAEFER)  
Permanence le lundi de 15 h à 19 h, aux bâtiments provisoires du 100, rue Houdan (partie piétonne) - Tél. 660.88.62 (jusqu'à fin 1981).

- **ASAH (Association Scéenne pour l'Amélioration de l'Habitat)**

Permanence chaque mercredi de 14 h à 17 h aux services techniques de la ville, 132, rue Houdan - Tél. 661.29.50.

Cette association s'occupe des problèmes d'amélioration de l'habitat sur l'ensemble du territoire de Sceaux, en liaison avec le PACT (\*) des côteaux de Seine (40, avenue de Chatou, 92500 RUEIL-MALMAISON - Tél. 749.56.30).

(\*) PACT : Association « Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat ».

nobles, construction d'un porche pour reconstituer l'alignement de la rue). Le jardin sera entièrement réaménagé, avec bien entendu conservation des beaux arbres qui y sont plantés après l'exécution de ces chantiers, ce qui permettra aux résidents du foyer actuel de profiter d'un beau jardin qui leur fait défaut aujourd'hui.

La rue des Imbergères sera donc, sur une grande longueur, entièrement bordée d'immeubles refaits.

A l'heure du premier bilan, il faut souligner que c'est grâce à la volonté communale et à la participation effective des Scéens, propriétaires, locataires ou occupants, que plus d'une centaine de logements ont pu être traités, soit totalement, soit partiellement, pendant ces trois dernières années, avec un souci constant de qualité technique, financière et sociale, permettant de conjuguer, aussi harmonieusement que possible, les intérêts des propriétaires et des habitants, quelles que soient leurs conditions.

Ainsi, le souci d'améliorer les bâtiments et les logements n'aura pas été à l'encontre du maintien des équilibres sociologiques et socio-économiques du quartier.



Le 1<sup>er</sup> juin dernier, une visite des principales réalisations publiques en matière d'amélioration de l'habitat a été réalisée par l'office d'HLM. Y participaient : M. le Maire et de nombreux membres du conseil municipal, de la commission extra-municipale « Vieux Sceaux », du comité de quartier « Centre-Glaives » et du conseil d'administration de l'office d'HLM

Ci-contre la visite dans le parc des Imbergères

Les espaces extérieurs et le cheminement piéton ont fait l'objet de soins particuliers par le traitement des sols en pavage, l'installation de jardinières, la réalisation de plantations, etc...

## Prochainement, la poursuite de l'amélioration de logements communaux

Dès 1982, une troisième tranche de travaux sera entreprise. Elle comprendra la réhabilitation sur rue des bâtiments du 19, rue des Imbergères et la construction d'une extension du foyer pour personnes âgées, jouxtant le 19, rue des Imbergères.

Parallèlement, il est envisagé d'améliorer sensiblement l'aspect de la résidence actuelle du 17, rue des Imbergères (toiture et isolation thermique par l'extérieur avec matériaux

Le bilan quantitatif et qualitatif est donc largement positif, mais il est indispensable que le mouvement amorcé il y a quelques années continue et que d'autres propriétaires se lancent dans des opérations d'amélioration de leur patrimoine. La Ville et son office d'HLM participeront également à cet effort pour ce qui les concerne.



**Paul MERMET**  
Maire adjoint  
délégué à l'Urbanisme  
Président de l'OPHLM

● Cet article a été rédigé avec l'aide de Michel Schaefer, chargé de l'opération « Vieux Sceaux » à l'ARIM Ile-de-France.

**ambulances** ☎ 631.69.22  
Santé - Confort - Service  
Vente et location  
de cannes et béquilles • Matériel médical  
**NUIT et JOUR**  
Service municipal - Toutes distances  
175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

**J. DAUPHIN** ANCIEN CABINET DECO  
GÉRANCE D'APPARTEMENTS  
ET D'IMMEUBLES  
locations  
toutes transactions  
AGENT IMMOBILIER FNAIM  
145, rue Houdan  
92330 - SCEAUX  
☎ 660 67 21 +

# URBANISME - ÉQUIPEMENT

## Quartier Renaudin : améliorer le confort pour les occupants

Les douze pavillons, dits Renaudin, situés allée Jean-Barral, ont été construits il y a près de 80 ans. A cette époque, le confort sanitaire et l'isolation thermique n'étaient pas le souci primordial ; par contre, leur structure est en parfait état.

Ces pavillons sont gérés par l'OPHLM de Sceaux ; ce dernier a le souci d'offrir des logements confortables et les plus économiques possible en énergie, c'est pourquoi il a entrepris une réhabilitation progressive et complète de ce quartier.

### LES PAVILLONS DE M<sup>e</sup> RENAUDIN

C'est en 1904 que débute la construction des pavillons ordonnée par M<sup>e</sup> Renaudin, notaire à Sceaux, au milieu des jardins ouvriers dont les premiers terrains avaient été achetés dès 1900.

Veuf, inconsolable de la perte de sa jeune épouse en 1893, M<sup>e</sup> Renaudin use de sa fortune personnelle pour subventionner de nombreuses œuvres d'assistance qui nous paraissent aujourd'hui devoir être prises en charge par la collectivité ; les pavillons Renaudin sont la préfiguration des HLM.

Construits tous sur le même plan, en pierre meulière, ils comportaient trois chambres et une cuisine/salle de séjour sur sous-sol avec, innovation pour l'époque, des WC à chasse d'eau !

Ces pavillons nous paraissent bien exigus pour les familles auxquelles ils étaient attribués ; cinq ou six enfants étaient fréquents. Ils étaient destinés à récompenser les jardiniers les plus méritants.

### Agrandir ces pavillons pour des familles avec enfants

Ces petits pavillons de 55 m<sup>2</sup> environ, ne peuvent être agrandis qu'en faisant une adjonction extérieure, d'autant que l'installation d'un WC et d'une salle de bains nécessite de la place.

L'objectif est de les porter à 75 ou 85 m<sup>2</sup> de surface habitable pour quatre pièces.

### Construire cinq logements à rez-de-chaussée pour des personnes âgées du quartier

Groupées autour d'une placette, des petites maisons offriront aux personnes âgées qui



Jean-Pierre Cauquil

aiment ce quartier et veulent y rester, des logements à rez-de-chaussée très confortables (3 studios et 2 appartements de 2 pièces de 35 à 50 m<sup>2</sup>).

### Une concertation effective avec les locataires

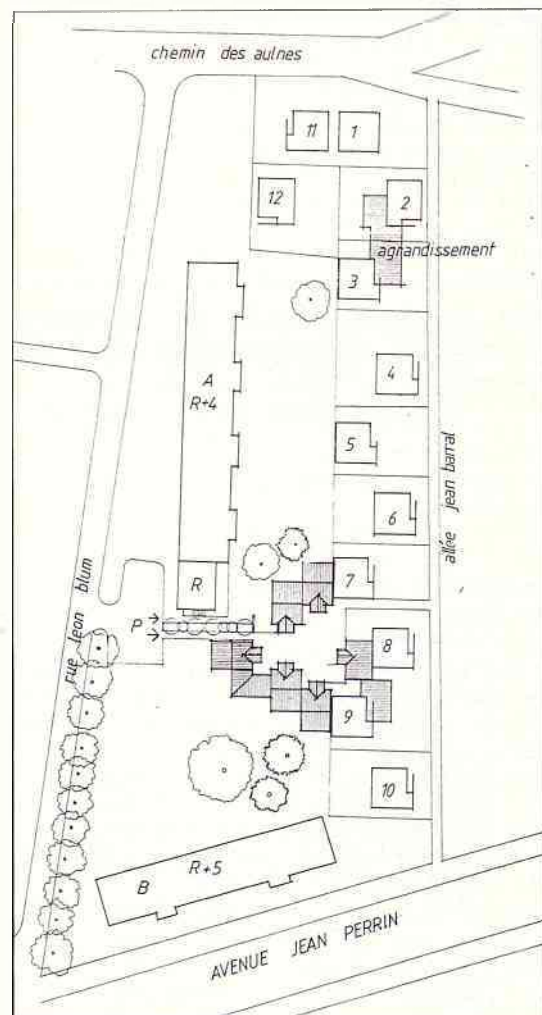
Les occupants ont été consultés dès le départ sur l'opération, car certains avaient fait des travaux chez eux. Une visite générale a été faite sur les 12 pavillons, puis, par groupe de quelques pavillons, une concertation précise sur plans a été instaurée avec les habitants concernés par des travaux prochains, et une réunion a eu lieu récemment pour les informer sur les objectifs de l'office, et leur apporter les garanties nécessaires.

### Des garanties données aux occupants

Les occupants actuels sont assurés de retrouver leur pavillon s'ils le souhaitent, après avoir été relogés provisoirement aux frais de l'office dans des immeubles voisins avenue Jean-Perrin ou rue Léon-Blum. Cependant, il sera proposé, mais sans obligation, aux personnes âgées, d'occuper les petits pavillons construits tout près et finalement presque aussi grands, et bien plus commodes que les pavillons actuels. En effet, l'office se doit de répartir au mieux les grands et les petits logements entre les familles et ceux qui n'ont plus d'enfants : c'est une justice sociale élémentaire. Mais ce seront à elles de juger et je ne doute pas qu'elles le comprendront.

Les taux de loyer seront, pour les occupants actuels, inchangés.

Chaque locataire concerné a reçu une lettre recommandée pour le garantir complémentaiement.



**CYCLES  
PEUGEOT**

N. DALIOLI CONCESSIONNAIRE

vente et réparation

73, Avenue des Quatre-Chemins, 92330 SCEAUX  
TÉL. 702.32.75

**JB**

**HORLOGER**

bijoutier-réparations

ventes de montres, pendules, réveils

M. BATAIS - 114 bis, rue Houdan  
Tél. 661.17.30



# URBANISME - ÉQUIPEMENT

## Une réalisation progressive pour minimiser les gênes

La première tranche de l'opération porte sur 4 pavillons dont 3 occupés.

Progressivement, en s'appuyant sur des pavillons déjà libres aujourd'hui, ou libérés, notamment par relogement dans la tranche précédente une fois achevée, l'opération se poursuivra en fonction des possibilités techniques. Elle se terminera par les pavillons du bout de l'allée, car leur disposition demande un examen particulier en liaison avec les locataires, préalablement à un choix définitif.

## Un effort financier de l'office pour une qualité technique

L'effort financier de l'office n'est pas négligeable, puisque, pour un pavillon refait et agrandi, le coût tout compris en valeur fin 1981 est de 270.000 F par pavillon, dont 110.000 F pour la réfection de l'existant et 170.000 F pour l'agrandissement comprenant tous les sanitaires.

Mais la qualité architecturale et technique sera excellente.

À la fin des chantiers, les espaces extérieurs de ce groupe d'habitation seront entièrement repris avec plusieurs objectifs : essayer d'organiser le stationnement envahissant des véhicules très nombreux dans ce quartier, offrir des aires de jeux aux enfants, permettre à tous de trouver des coins tranquilles et calmes dans la verdure.

Le souhait de l'office est de montrer l'exemple d'un habitat social de qualité, offert à tous, familles et isolés, jeunes et âgés, dans un quartier vivant et de prouver à tous les habitants de Sceaux que l'on peut agrandir et rénover des maisons traditionnelles avec un résultat architectural positif.

## D'autres réalisations exemplaires

Une réfection complète des immeubles Jean-Perrin cette année, et Léon-Blum l'année prochaine, est prévue ; les sanitaires seront refaits entièrement et des économies d'énergie seront recherchées.

Une isolation thermique renforcée à Alsace-Bretagne devrait permettre de réaliser plus de 35 % d'économies de combustible.

Là aussi, le souhait de l'office d'HLM est de montrer l'exemple en matière d'économies d'énergie, si indispensables aujourd'hui, non seulement pour une politique nationale, mais aussi pour diminuer notablement le coût des charges locatives.

**Paul MERMET**  
Maire adjoint  
Président de l'OPHLM

## Des travaux dans la ville

### Piscine des Blagis

La Municipalité a décidé d'un vaste programme de réhabilitation de la piscine des Blagis qui, compte tenu de l'importance du montant des travaux, sera effectué en trois tranches.

La première tranche, qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet, est prévue pour deux mois. Elle concerne la réfection du chauffage avec installation d'une pompe à chaleur, la réfection de l'étanchéité des plages ainsi que la reprise de la façade sud.

À l'achèvement de ce programme, la piscine devrait présenter, au regard des économies d'énergie, des caractéristiques comparables à celles des réalisations les plus récentes.

### Stade des Clos Saint-Marcel

Les travaux de construction de deux courts de tennis au stade des Clos Saint-Marcel s'achèvent. Des fourreaux ont été mis en place de façon à permettre l'installation future de l'éclairage des terrains.

### Rénovation des installations de chauffage

Dans le cadre d'un programme d'actions en faveur des économies d'énergie, la Municipalité a décidé de la rénovation des installations de chauffage de l'Hôtel de Ville et du groupe scolaire des Clos Saint-Marcel.

### Voirie

#### Rue du Docteur-Thore

Les travaux de réfection de la rue du Docteur-Thore avaient dû être différés pour ne pas trop perturber la circulation dans le quartier Chêneaux-Sablons lors des travaux du programme 1979.

Le changement de la canalisation d'alimentation en eau sera mis à profit pour effectuer un maillage avec celles de la rue Pierre-Curie.

Le profil en travers de la rue ne sera pas modifié, compte tenu de la nécessité du maintien du stationnement et de la faible largeur de cette voie (8 m).

Le début des travaux est prévu pour la mi-juin, leur délai contractuel étant de trois mois.

#### Rue Bertron

La réfection définitive de la tranchée, ouverte à l'occasion des travaux de changement de la canalisation d'eau, sera effectuée début juillet.

La réfection totale de cette voie sera examinée à l'occasion de l'établissement d'un prochain programme.

#### Avenue du Plessis et rue de Seignelay

Les trottoirs de ces deux voies seront refaits durant les mois d'été.

### Travaux du Gaz de France, rue des Coudrais

Gaz de France procède à la remise en état de sa canalisation et à la reprise des branchements de ses abonnés.

## Permis de construire

### Avis

**14, avenue Carnot**  
Pétitionnaire : M. LAUREAU  
Modificatif au permis de construire n° 81A 065  
Auteur du projet : M. MOLE, architecte  
Avis favorable le 21-05-1981

**45, avenue Le Nôtre**  
Pétitionnaire : M. BERTHELOT  
Transformation d'un garage et d'un grenier  
Auteur du projet : M. Jack BERTHELOT, architecte  
Avis défavorable le 29-05-1981

**17, rue des Jockos**  
Pétitionnaire : M. ELBAZ  
Extension de pavillon  
Auteur du projet : M. PICHON, architecte  
Avis favorable le 29-05-1981

### Décisions

**4, avenue Diderot**  
Pétitionnaire : M. STEVERLYNCK  
(Auteur du projet)  
Construction d'un escalier extérieur  
Avis favorable le 17-04-1981  
Permis accordé le 07-05-1981

**49, avenue Le Nôtre**  
Pétitionnaire : M. MESSY  
Construction d'un pavillon  
Auteur du projet : M. DANGREAU, architecte  
Avis favorable le 23-03-1981  
Permis accordé le 12-05-1981

**53, boulevard Desgranges**  
Pétitionnaire : M. LAVALETTE  
Auteur du projet : M. AMOZIG, maître d'œuvre en bâtiment  
Agrandissement d'une pièce  
Avis défavorable le 24-04-1981  
Permis refusé le 12-05-1981

**32, rue de Bagneux**  
Pétitionnaire : M<sup>me</sup> GELIN  
(Auteur du projet)  
Implantation d'un garage  
Avis défavorable le 17-04-1981  
Permis refusé le 15-05-1981

**22, rue de Bagneux**  
Pétitionnaire : M<sup>me</sup> SABATIER  
(Auteur du projet)  
Extension d'un pavillon  
Avis défavorable le 24-04-1981  
Permis refusé le 18-05-1981

**7, rue de Bagneux**  
Pétitionnaire : M. BOUKOBZA  
Exhaussement de pavillon  
Auteur du projet : M. VERICOURT, architecte  
Avis défavorable le 31-03-1981  
Permis refusé le 19-05-1981

**26/28, avenue Jean-Perrin**  
Pétitionnaire : OPHLM, représenté par M. MERMET  
Auteur du projet : Groupe Arcane, architectes  
Travaux de réhabilitation  
Avis favorable le 06-05-1981  
Permis accordé le 29-05-1981

**A. ORTIN**

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION

INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES

RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

15, av. Georges Clémenceau  
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

**Ginestet**

47, rue Houdan  
92330 SCEAUX

☎ 350.00.03

# ASSOCIATIONS

## Centre de rencontres artistiques

Section de recherche et diffusion de l'association « Nuits de Sceaux »

**Instrumentistes et ensemble vocal du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux s'associent aux rencontres de Châtenay-Malabry**

Un après-midi « jeunes interprètes », inscrit dans le cadre du « Centre de rencontres artistiques » de l'association « Nuits de Sceaux », s'est déroulé à Châtenay-Malabry.

D'excellents groupes d'instruments à vent de ce Conservatoire, allant du premier cycle à l'ensemble de trombones de la classe de Jean Douay, exécutèrent des œuvres variées : panorama musical de Praetorius, jusqu'à un amusant « pot pourri » d'œuvres diverses.

Deux remarquables guitaristes, Christine Heurtefeux et Chantal Salques, anciennes élèves des classes de Cacères et de Lagoya à Paris, qui doivent participer à la délégation française pour le Festival de la Fondation Menuhin, en Hollande fin mai, ne furent malheureusement pas très entendues par les personnalités et l'ensemble du public, venus particulièrement nombreux malgré le mauvais temps. Le vent violent emportait les très belles sonorités dans un sens contraire.

Sous l'impulsion de Christian Gouinguéné, directeur du Conservatoire de Meudon, le dimanche 17 mai, le parc fleuri des Pépinières Croux avait ouvert ses portes à toute une jeunesse fervente de musique, et le Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux fut bien représenté par le jeune quatuor avec flûte de la classe d'ensemble de M. Hurel, dont l'entrain et la qualité d'exécution furent remarquables. Il



Le Quatuor avec flûte du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.

était composé de MM. F. Ricommard (flûte), A. Fetis (violin), Y. Pastet (alto), et H. Hucher (violoncelle).

L'ensemble du programme prit beaucoup de retard en raison des difficultés techniques d'une chaîne de télévision qui s'était associée à cette journée et à qui le mauvais temps causa bien des ennuis.

Le duo flûte et harpe Burgos et M. M. Vigneau dut, en raison de la pluie, se réfugier dans un hall des pépinières ; il y interpréta magnifiquement une sonate de Spohr et de J.-M. Damase devant un public plus restreint mais enthousiasmé par ces merveilleux talents.

Signalons aussi que le dimanche 24 mai, l'ensemble vocal du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux s'était joint à une chorale d'Antony et de Meudon pour représenter le « Centre de rencontres artistiques » dans la fête des associations dite Châtenay-Forum. Le mauvais temps devait également perturber cette réunion, mais l'exécution d'un programme varié fut très apprécié des auditeurs.

Remercions le Conservatoire d'apporter une large participation aux activités locales.

## Centre Scéen des Amitiés Internationales

Dans les relations internationales, la communication est freinée par la barrière de la langue.

Il y a une expérience très intéressante à faire. Il existe en effet un langage auxiliaire international infiniment plus accessible que n'importe quelle langue nationale ; il s'agit de l'espéranto qui nécessite, pour être appris, dix fois moins de temps.

Des jalons viennent d'être posés à Brühl. En ce qui concerne Sceaux, c'est chez nos voisins de Bourg-la-Reine que l'on trouve un groupe d'espérantistes. Un cours a lieu chaque mercredi, de 21 h à 22 h 30, au 5, place Condorcet ; il est gratuit pour les personnes qui adhèrent au groupe.

Tout renseignement auprès de la présidente, Mme Amariglio, 5, rue Röekel, à Bourg-la-Reine. Tél. 665.97.26 (après 20 heures).

## Méridionaux de Sceaux

« Mistral, poète de demain »  
par Marcel Decremps

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que le texte de la conférence prononcée par M. Marcel Decremps, à l'ancienne Mairie de Sceaux, le 21 octobre 1980, sur « Mistral, poète de demain » est publié par « *Écrits de Paris* », Revue des Questions Actuelles, 9, passage des Marais, 75010 Paris, dans son numéro de mars 1981 (130 pages, 15 F - C.C.P. Paris 92-15).

Cette conférence, jumelée avec celle du Majoral René Méjean (non publiée), était organisée par la Société d'Instruction et d'Éducation Populaires du Canton de Sceaux (SIEP) et par l'Association des Méridionaux de Sceaux.

## UNAFAM

Union des Familles et Amis de Malades Mentaux et de leurs associations

Rompre l'isolement de la maladie mentale

La maladie mentale affecte près de 500 000 personnes en France. Dans le département des Hauts-de-Seine, cela représente plusieurs milliers de familles touchées.

Au-delà des aspects sanitaires qu'elle comporte, la maladie mentale pose des problèmes humains douloureux : indifférence ou incompréhension de la part de l'environnement, désarroi devant la complexité des soins, méconnaissance des procédures, insuffisance des mesures sociales, échecs professionnels, familiaux, financiers et juridiques.

Les traitements ont fait l'objet de progrès importants depuis quelques années et beaucoup de malades stabilisés peuvent reprendre une vie normale, même s'ils doivent vivre à un rythme différent.

Pour aider les malades mentaux et leurs familles à surmonter l'isolement dans lequel ils se trouvent souvent plongés, il existe une association : l'UNAFAM, l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux. C'est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique. Ses responsables sont bénévoles et ont été confrontés eux-mêmes au problème de la maladie mentale d'un parent ou d'un ami.

L'UNAFAM met à la disposition des malades mentaux et de leurs familles, des services diversifiés : consultations médicales, sociales et juridiques, contrats d'assurance et de rente survie, établissements spécialisés, centres de vacances, etc... Elle s'efforce de créer entre les personnes touchées par la maladie mentale un climat d'écoute et de solidarité.

\*  
\* \*

La section des Hauts-de-Seine de l'UNAFAM rappelle aux familles de malades mentaux qu'elle est à leur disposition, pour tous renseignements par téléphone :

- du lundi au vendredi, de 8 h à 9 h 30 au 642.27.78, et de 13 h à 15 h au 788.14.44 ;

- du lundi au jeudi, de 19 h à 21 h au 631.68.65.

Le courrier doit être adressé au Président : M. OLIVIER, BP 29 - 92330 SCEAUX Principal - Tél. 661.02.94.

Si vous estimez qu'une cuisine est une pièce à part entière où l'on peut prendre ses repas et passer une partie de sa vie, ne manquez surtout pas l'exposition de Daniel SAVIN

## cuisines de la campagne

80, AVENUE ARISTIDE-BRIAND - 92160 ANTONY (R.N.20)

Nous sommes ouverts  
du mardi au samedi  
10 h - 12 h 30 / 15 h - 19 h



# 668.52.87



F. deglame

# Conservatoire de Bourg-la-Reine / Sceaux

## Notre conservatoire devient école nationale de musique

Surprise pour certains, fin d'une longue attente pour beaucoup, la promotion de notre conservatoire en école nationale de musique vient couronner quinze années d'efforts incessants et rendre officiel un état de fait vieux de sept ans déjà. Tant par ses structures organiques ou la qualité de son enseignement que par son rayonnement, le conservatoire fonctionnait en effet dès 1973 selon les normes d'une ENM dont le séparait seulement le statut administratif du corps professoral.

Plus de trente disciplines réellement offertes et pratiquées, des résultats départementaux dont l'analyse quelque peu objective laisse depuis longtemps sans objet les critiques partisans les plus tenaces, les succès enviables de nos élèves candidats aux concours d'entrée du CNSM, treize professeurs détenteurs du CA délivré par le ministère de la Culture, la pression toujours constante des élèves de communes voisines ou lointaines désireux de venir se former dans notre établissement, l'intense activité de notre orchestre d'élèves, instrument pédagogique de premier plan et organe de diffusion unanimement apprécié, aussi bien localement qu'à « l'extérieur »... Voilà un constat que nul ne doit plus ignorer.

Largement positif pour tous, le bilan de cette transformation couvre trois directions importantes :

● Au plan moral, c'est l'incontestable reconnaissance des mérites d'un encadrement qui a, dès l'origine, œuvré pour le seul bien des élèves et la qualité de la musique faite en notre école. Il ne suffit pas en effet de se proclamer ardent défenseur de « la musique pour tous », de « la musique dans la joie » ; encore faut-il l'apporter réellement à tous ceux qui l'attendent, encore faut-il donner au plus grand nombre l'indispensable bagage technique qui lui permettra de la pratiquer avec bonheur à tous les niveaux et de s'élever à l'extrême limite de ses possibilités. Allant de pair avec

cette reconnaissance, et conséquence du label qui nous échoit, la valeur des diplômes décernés s'accroît de façon notable tandis que nos lauréats candidats au CNSM bénéficient d'un intéressant report de la limite d'âge.

● En matière pédagogique, le contrôle régulier du corps enseignant par la voie des inspections que fait assurer la direction de la Musique au ministère de la Culture est tout à la fois une garantie supplémentaire de la qualité dans le présent, et un gage de progrès dans l'avenir. En outre, les titularisations qui ne manqueront pas d'intervenir amélioreront la stabilité du corps professoral en le fixant localement. L'existence de postes budgétaires facilitera les recherches et le recrutement lorsque les circonstances l'exigeront.

● Dans le domaine financier enfin (le dernier, mais non le moindre !) notons la substantielle augmentation de l'aide apportée par l'État dans le budget de fonctionnement, plus de 600 % par rapport à 1980, et sa participation non négligeable à une éventuelle construction. Élément nouveau et heureux, l'attribution de bourses aux étudiants vient compléter l'actif de notre « nationalisation ».

Pussions-nous dissiper les craintes qu'avait par avance fait naître la perspective d'une telle transformation et dont les deux plus tenaces concernaient un éventuel accroissement des charges et le vieil épouvantail de l'élitisme.

Des dépenses accrues ? Certes, l'amélioration du statut de certains professeurs se traduit par une élévation des rémunérations correspondantes : c'est bien ce que l'État entend compenser par l'octroi d'une subvention majorée qui, dans le cas général, couvre la totalité des charges nouvellement engendrées, et dans notre cas particulier fait apparaître un fort excédent de ressources.

Habilement exploité par d'ingénieux meneurs de jeu, le spectre de la sélection hante à ce point les esprits, que bien des parents n'osent pas s'orienter vers le conservatoire et, tels des papillons se brûlant à la flamme, volent vers la solution miracle dont on leur a tant parlé... A l'occasion des examens d'admission, nous assistons tous les ans au spectacle désolant d'adolescents irrémédiablement perdus par des débuts incontrôlés ou mal guidés. Conscients de leur état, ils se tournent, trop tard hélas, vers le conservatoire avec un secret espoir de sauvetage parce qu'on y fait du « travail sérieux » (sic). Dès son ouverture, notre école a appliqué une politique de vérité : oui, la musique est accessible à tous sans aucune exception ; non, la musique ne se pratique pas sans effort. Aucun enfant n'a jamais appris à marcher « facilement » : en revanche, il y a gagné un sens de l'opiniâtreté qu'il est regrettable et coupable de tuer par la suite.

Tous ceux qui nous honorent de leur confiance peuvent témoigner de l'absence totale de sélection au conservatoire. Certains éléments plus particulièrement doués peuvent progresser très rapidement, d'autres beaucoup plus lentement en raison des difficultés éprouvées : nul ne peut se plaindre d'avoir été délibérément écarté de ses études musicales pour insuffisance de dons. Et pourtant, ne craignons pas de le dire, combien de parents nous compliquent la tâche en refusant obstinément les conseils d'orientation qui leur sont donnés dans le seul intérêt de leurs enfants !

La discutabile hiérarchie qu'une époque révolue a introduite dans l'univers fraternel des instruments aboutit dans bien des cas à ce redoutable et paradoxal résultat : le choix d'un instrument dépend moins des moyens d'expression qu'il offre ou du plaisir qu'il apportera, que de son rang dans l'échelle de noblesse admise une fois pour toutes... Est-il rien de plus triste ?... Oui ! La persistance dans l'erreur, la négation de l'évidence, le refus de changer de cap quand il en est encore temps. Bien entendu, avec quelques variantes dans les étapes intermédiaires, c'est la descente vers la même issue : abandon et pénible sentiment d'échec.

Nous recommandons à la méditation des mécontents, pour qui tout est toujours mieux ailleurs, la lecture du tableau ci-après qui fournit d'intéressants éléments sur l'accessibilité de l'école et le niveau où sont conduits ses élèves. Les amateurs de comparaisons et de statistiques y pourront découvrir que, pour une population inférieure à 3 % de celle du département, nos deux villes réunies totalisaient en 1980 près de 18 % des récompenses décernées, près de 22 % des récompenses « ascendantes », les seules réellement significatives de la qualité de l'enseignement. Que l'on considère le rapport nombre d'élèves / nombre d'habitants ou celui, non moins révélateur, récompenses / élèves, le conservatoire de Bourg-la-Reine / Sceaux vient très largement en tête de ses voisins et de la moyenne départementale.

Cela méritait sans doute d'être dit une fois.

Michel VIGNEAU  
Directeur

### Quelques chiffres

	Nombre d'habitants	Nombre d'élèves	Récompenses (*)	
			Total	Ascendantes
ANTONY .....	57 626	1 330	47	19
BAGNEUX .....	40 670	540	3	2
BOURG-LA-REINE SCEAUX .....	38 441	1 025	120	72
CHÂTENAY-MALABRY ....	30 507	585	33	9
FONTENAY-AUX-ROSES...	25 871	500	10	8
LE PLESSIS-ROBINSON ...	22 303			
DÉPARTEMENT .....	1 350 000	19 951	668	333

(\*) Il s'agit des récompenses obtenues dans les examens départementaux où sont confondus tous les élèves des degrés moyens et terminaux de tous les conservatoires.

Soyez plus exigeants avec nous qu'avec d'autres : nous avons la passion du travail bien fait.

## cuisines de la campagne

80, AVENUE ARISTIDE-BRIAND - 92160 ANTONY (R.N.20)

Nous sommes ouverts  
du mardi au samedi  
10 h - 12 h 30 / 15 h - 19 h



# 668.52.87



# Élections législatives

Résultats de la commune de Sceaux		1 <sup>er</sup> bureau Gymnase Imbergères, salle A 29, rue des Imbergères	2 <sup>e</sup> bureau Gymnase Imbergères, salle B 29, rue des Imbergères	3 <sup>e</sup> bureau Salle municipale 95, rue Houdan	4 <sup>e</sup> bureau Gymnase Imbergères, salle C 29, rue des Imbergères	5 <sup>e</sup> bureau 9, rue Michel-Voisin	6 <sup>e</sup> bureau Gymnase Blagis, salle A 6, rue Léo-Delibes	7 <sup>e</sup> bureau Gymnase Blagis, salle B 6, rue Léo-Delibes	8 <sup>e</sup> bureau Gymnase Petit-Chambord 2, allée de Trévisse	9 <sup>e</sup> bureau Salle des conférences 95, rue Houdan	TOTAL	
											Nombre	%
Scrutin du 14 juin 1981	Inscrits .....	1 663	1 443	1 635	1 220	1 651	1 620	1 529	1 521	1 431	13 713	74,52
	Votants .....	1 287	1 030	1 208	932	1 282	1 219	1 079	1 171	1 011	10 219	
	Blancs et nuls .....	14	3	8	9	12	11	16	16	22	111	
	Suffrages exprimés .....	1 273	1 027	1 200	923	1 270	1 208	1 063	1 155	989	10 108	
	Robert GELLY .....	62	65	67	44	46	109	150	25	121	689	6,82
	Jean FONTENEAU .....	721	540	641	534	678	615	366	790	396	5 281	52,25
	Françoise BRUNET .....	7	9	6	7	8	7	7	6	4	61	0,60
	Denis CHAMONIN .....	25	16	20	10	36	23	20	12	14	176	1,74
	Georges LE BAILL .....	370	343	381	279	435	370	456	254	378	3 266	32,31
	Louis POUHEY-MOUNOU .....	70	38	60	36	42	70	47	50	58	471	4,66
Chantal COUSIN .....	8	5	6	4	6	6	6	8	8	57	0,56	
Jean-Benoît FERRÉ .....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Roland MASSON .....	10	11	19	9	19	8	11	10	10	107	1,06	
Scrutin du 21 juin 1981	Inscrits .....	1 663	1 443	1 635	1 220	1 651	1 620	1 529	1 521	1 431	13 713	77,57
	Votants .....	1 327	1 091	1 272	961	1 309	1 274	1 111	1 223	1 069	10 637	
	Blancs et nuls .....	20	20	19	19	20	19	23	22	20	182	
	Suffrages exprimés .....	1 307	1 071	1 253	942	1 289	1 255	1 088	1 201	1 049	10 455	
	Jean FONTENEAU .....	796	607	722	578	761	679	416	874	476	5 909	
Georges LE BAILL .....	511	464	531	364	528	576	672	327	573	4 546	43,48	

Résultats de la 12 <sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine		Châtenay-Malabry	Châtillon	Clamart	Fontenay-aux-Roses	Le Plessis-Robinson	Sceaux	TOTAL	
								Nombre	%
Scrutin du 14 juin 1981	Inscrits .....	17 843	17 299	32 996	15 675	14 762	13 713	112 288	70,27
	Votants .....	12 454	11 701	23 173	11 131	10 232	10 219	78 910	
	Blancs et nuls .....	116	105	151	85	82	111	650	
	Suffrages exprimés .....	12 338	11 596	23 022	11 046	10 150	10 108	78 260	
	Robert GELLY .....	2 230	2 705	4 326	1 367	3 612	689	14 929	19,08
	Jean FONTENEAU .....	4 328	3 962	9 747	4 340	2 898	5 281	30 556	39,04
	Françoise BRUNET .....	83	105	148	74	70	61	541	0,69
	Denis CHAMONIN .....	245	157	300	144	115	176	1 137	1,45
	Georges LE BAILL .....	4 457	3 985	7 127	4 401	2 928	3 266	26 264	33,56
	Louis POUHEY-MOUNOU .....	647	464	1 025	551	383	471	3 541	4,53
Chantal COUSIN .....	117	115	154	80	63	57	586	0,75	
Jean-Benoît FERRÉ .....	0	0	0	0	0	0	0	0	
Roland MASSON .....	131	103	195	89	81	107	706	0,90	
Scrutin du 21 juin 1981	Inscrits .....	17 843	17 299	32 995	15 675	14 762	13 713	112 287	73,23
	Votants .....	13 038	12 092	24 444	11 660	10 355	10 637	82 226	
	Blancs et nuls .....	230	194	295	157	197	182	1 255	
	Suffrages exprimés .....	12 808	11 898	24 149	11 503	10 158	10 455	80 971	
Jean FONTENEAU .....	5 178	4 754	11 000	5 114	3 635	5 909	35 590	43,95	
Georges LE BAILL .....	7 630	7 144	13 149	6 389	6 523	4 546	45 381	56,05	



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE

**entreprise PRIEZ**

22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES  
92-FONTENAY-AUX-ROSES

service dépannage rapide

AGRÉÉ G.D.F.

tel. 350-24-40

**TOUJOURS GAGNANT**  
**CHEZ SPORT 2000**

**SPORTS SCÉENS** N°1 DU SPORT

112, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.03.67



# COMMUNIQUÉS

## Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux

### Inscriptions

- A Sceaux : 34, boulevard Desgranges. Le lundi 29 juin 1981.
- A Bourg-la-Reine : 10, boulevard Carnot. Du 30 juin au 11 juillet.

### Conditions d'inscription

(Les droits d'inscription et de cotisation ne sont pas remboursables).

- Age minimum : 6 ans révolus au 1<sup>er</sup> janvier 1982.
- Jardin musical pour les enfants nés en 1976 et 1977.
- Avant toute inscription dans une classe instrumentale, il est exigé une année de formation musicale, à moins que l'examen d'entrée soit jugé satisfaisant par le directeur.
- Une fiche d'état civil est exigée pour tout nouvel élève (délivrée par la Mairie sur présentation du livret de famille).
- 5 enveloppes timbrées à l'adresse des parents doivent être déposées lors de l'inscription (8 à partir de 2 enfants).
- 2 photographies d'identité (format 30 x 40 mm).

### Fermetures :

- Du Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : du 18 juillet au 15 septembre.
- De la Maison des Jeunes et de la Culture : du 14 juillet au 16 août.
- Du Centre socio-culturel des Blagis : du 30 juin au 1<sup>er</sup> octobre.
- De la piscine des Blagis : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

### CAUE : permanences d'été

Le « Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement » des Hauts-de-Seine tiendra ses prochaines permanences aux services techniques de la ville (132, rue Houdan), de 9 h à 12 h, les jeudi 16 juillet et jeudi 17 septembre.

## Fermeture annuelle des boulangeries

### Quartier du Centre

- M. AMFRAY 102, rue Houdan du 1<sup>er</sup> au 29 juillet.
- M. THION 78, rue Houdan du 12 au 30 juillet.
- M. DURAND 49, rue Houdan du 4 août au 1<sup>er</sup> septembre.
- M. ROZE 6, rue du Docteur-Berger du 5 août au 10 septembre.

### Quartier Parc Petit-Chambord

- La Nouvelle Viennoise 135, avenue du Général-Leclerc à Bourg-la-Reine, du 3 août au 2 septembre.

### Quartier de Robinson

- M. HAMELIN 1, av. des Quatre-Chemins du 1<sup>er</sup> au 29 juillet.

Pendant cette période, la vente du pain sera assurée par :

- Les Caves du Midi 11, avenue des Quatre-Chemins.
- La Maison SERRON (CODEC) 155, rue Houdan.

### Quartier des Blagis

- M. DUBOIS 17, avenue Lombart à Fontenay-aux-Roses du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> août.
- M. MASSON 33, rue des Coudrais du 2 au 31 août.
- M. BON, Centre commercial des Blagis du 4 août au 8 septembre.

Pendant le mois d'août, la vente du pain sera assurée par la boulangerie COUTANT 13, rue des Paradis à Fontenay-aux-Roses.

### Service national Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du troisième trimestre 1981 devront se faire recenser entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 juillet 1981.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil...).

## Fermeture des pharmacies de juillet à septembre 1981

Pharmacie LEBLANC  
51, rue de Bagneux  
ne ferme pas

Pharmacie THIÉBAUT  
7, avenue des Quatre-Chemins  
ne ferme pas

Pharmacie LAVERDET  
106, rue Houdan  
du 15 juillet au 10 août

Pharmacie PIQUET-KUNTZ  
144 bis, avenue du Général-Leclerc  
du 1<sup>er</sup> au 31 août

Pharmacie GAILLOT  
127, rue Houdan  
du 2 au 24 août

Pharmacie PHAN-DUYEN  
43, rue des Coudrais  
du 9 août au 1<sup>er</sup> septembre

Pharmacie VARIN  
45, rue Houdan  
du 9 au 31 août

### Horaires d'été :

#### ● du centre de soins

Sous réserve du recrutement d'une infirmière, le centre sera fermé du 10 août au 14 septembre.

#### ● du centre de PMI

Le Centre restera ouvert tout l'été aux heures habituelles.

Deux consultations sur cinq par semaine seront supprimées du 15 juillet au 28 août.

Le pédiatre assurera des consultations gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans, tous les jours jusqu'au 10 juillet, puis du 15 juillet au 28 août, les lundi (14 h à 16 h), mercredi (9 h à 11 h) et vendredi (14 h à 16 h). La puéricultrice tiendra une permanence les mardi et jeudi.

#### ● de la halte-garderie

La halte-garderie municipale (3 bis, rue des Clos Saint-Marcel) restera ouverte tout l'été ; horaires inchangés.

#### ● du centre de planification

Le centre fermera du 1<sup>er</sup> au 31 août.

Dernière consultation assurée : mardi 28 juillet ; reprise des consultations : mardi 1<sup>er</sup> septembre.



**SIREINE AUTOMOBILE**  
occasion  
confiance  
réseau PEUGEOT

(RN.20) - 12, AV. DU GÉNÉRAL-LECLERC  
92340 - BOURG-LA-REINE

Le Vélo Club Scéen (VCS) est  
équipé par Sireine-Automobile

TEL. 664.15.03

**VOTRE CONCESSIONNAIRE  
PEUGEOT**

service après-vente mécanique  
tôlerie et peinture

# petites annonces

## OFFRES D'EMPLOI

**La ville de Sceaux recrute une infirmière diplômée d'État pour son centre de soins légers. L'agent assurera une vacation de trois heures le matin, du lundi au samedi inclus au centre, et une heure par jour pour les soins à domicile aux personnes âgées, suivant les besoins.**

**Le travail consiste en petits soins infirmiers tels que : piqûres, pansements, prises de tension, etc...**

**Tous les renseignements complémentaires seront donnés en téléphonant au 661 29 50, poste 340.**

**Adresser CV et photocopie du diplôme à Monsieur le Maire de Sceaux, Hôtel de Ville 92330 SCEAUX.**

Cherche employée de maison pour rentrée scolaire 81. Travail à mi-temps (23 h par semaine). Tél. 702 88 17.

## DEMANDES D'EMPLOI

Jeune étudiante garderait enfants dans la journée en juillet. Tél. 350 51 51.

Jeune homme, 25 ans, recherche emploi bureau, aide-comptable. Tél. 660 85 32.

Nourrice agréée cherche enfants à garder à partir du mois d'août, même allant à l'école des Clos Saint-Marcel. Tél. 660.08.01.

## IMMOBILIER

A vendre Sceaux-centre dans résidence très calme, près lycées, commerces, appartement 4 pièces sud, séjour double plus loggia, 2 chambres, salle de bains, 2 WC, cave, box, sous-sol. Prix : 920.000 F dont 108.000 F crédit foncier 13,10 % sur 9 ans. Tél. : 661 27 26.

Famille médecin de province, cherche pour fils de 15 ans admissible en classe de 2<sup>e</sup> Lycée Lakanal, chambre avec demi-pension le soir et petit déjeuner le matin. Absent le week-end. Faire propositions au 661 17 82.

Particulier cherche à louer deux ou trois pièces, tout confort. Tél. 350 82 04, à partir de 19 h 30.

## VENTES

Vends cuisinière mixte « Rosières », four électrique ; état impeccable. Tél. 657 30 56, aux heures des repas.

A vendre camping-car « Alouette ». Prix : 13 000 F. Tél. 539 43 00.

## DIVERS

Cherche pavillon à garder au mois de juillet et/ou août sur Sceaux et environs. Tél. : 661 60 04, après 19 h.

Jeunes étudiants en hôtellerie (section restaurant) offrent leurs services pour réceptions, banquets, etc... Tél. 350 77 91 et 660 29 41, après 19 h.

Cherche personne sérieuse ou maman ayant enfant à l'école du Centre pour conduire 2 enfants de 3 ans et 5 ans à la maternelle et les ramener au domicile des parents. Tél. 350 71 81, à partir du 18 août.

## Logement pour étudiants

Le service social « Étudiants » recherche pour les étudiants et futurs étudiants de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Paris-Sceaux, de la Faculté de Droit de Sceaux, de l'École Polytechnique, etc... des logements pour la prochaine rentrée universitaire.

Les offres sont à adresser :

- par courrier, au service social des étudiants, IUT de Paris-Sceaux 8, avenue Cauchy 92330 SCEAUX ;
- par téléphone au 660 06 83, poste 70, le mercredi et le jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.



## office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ - SÉCURITÉ  
153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

VENTES  
LOCATIONS  
CONSTRUCTIONS NEUVES



### BOURG-LA-REINE Métro

Idéalement située, beau séjour balcon ouest vue dégagée, entrée, cuis., 1 ch., s. de bns, placards, imm. récent, asc., jdns, box inclus : 320 000 F. BON PLACEMENT.

### SCEAUX Métro

Situation recherchée calme et centrale, très bel apt., liv. + repas balcon ouest s/jdns, 3 ch., entrée, gde cuis. équipée chêne, s. de bns, placards, ch. cent. radiat. Imm. 1974, asc., park. et garage inclus : 970 000 F.

### BOURG-LA-REINE Métro

Idéal placement. Beau studio, vraie cuis., s. d'eau, cave, pt imm. ravalé dans rue calme : 150 000 F.

### SCEAUX-ROBINSON Métro

Luxeux apt 108 m<sup>2</sup> + loggia sud 14 m<sup>2</sup> ouvrant s/beaux jdins, imm. 1974 marbre, asc., liv. dble, hall, cuis. + repas 14 m<sup>2</sup> tte équipée, 3 ch., 2 s. de bns, nbreux plac. Ch. cent. radiat. Box inclus : 925 000 F.

### CHÂTENAY-MALABRY

Limite Sceaux, noyé ds la verdure, pt imm. récent pierre, bel apt 94 m<sup>2</sup> + loggia, liv. sud, 3 ch., entrée, cuis. équipée, s. de bns + 2 s. d'eau, chauff. radiat. Box inclus : 760 000 F.

### BOURG-LA-REINE

A 10 mn du Métro, imm. moderne 1973 asc., bel apt 70 m<sup>2</sup> ss vis-à-vis, gd séjour ouvrant s/loggia, gde cuis., 2 belles ch., s. de bns, nbreux plac. Ch. coll. radiat., park. inclus : 430 000 F.

### ANTONY Métro

Très agréable séjour dble avec balcon ouest et balcon est s/jdns soignés, 3 ch., cuis. + séchoir, s. de bns avec fen., pl., pt imm. récent - box inclus : 470 000 F.

### TERRAIN

L'HAY-LES-ROSES, près BOURG-LA-REINE et ROSERAIE, terrain plat arboré 675 m<sup>2</sup> C.O.S. 0.70 - 480 000 F.

### ANTONY Métro

Agréable pte rue près centre, belle maison « art déco » pierre et crépi blanc, magn. hall avec verrière, séjour 32 m<sup>2</sup> pl.-pied s/terrasse et beau jdin sud, cuis. 10 m<sup>2</sup> équipée + véranda, 3 ch., s. de bns, + s. d'eau, ss-sol chauffée maz., garage : 945 000 F

### FONTENAY-AUX-ROSES

Très belle villa récente pleine de charme, séjour triple, cheminée ouvert. s/patio et apt parents s/patio avec bureau, ch. et s. de bns, cuis. équipée. 1<sup>er</sup> ét. : 4 ch., gde s. de bns + dche. Grenier aménageable, ss-sol, ch. cent. gaz, garage, jdin 450 m<sup>2</sup> paysagé et jolie vue : 2 200 000 F.

### PARC DE SCEAUX

Directement s/ le parc, propriété pleine de charme, séjour 65 m<sup>2</sup> s/terrasse pergola ouest, prolongée par le jdin paysagé 1 100 m<sup>2</sup>, gde cuis. équipée, bureau, 5 ch., s. de bns, 2 s. d'eau, ss-sol total - chambre serv. avec s. d'eau - chauff. mazout, cave, garage 2 voit. : 2 900 000 F.

### BOURG-LA-REINE

Centre - Maison en pierre taillée avec jdin clos de murs pierre - Séjour sud et est ouvrant en pl.-pied sur beau jdin, cuis. équipée, entrée, 5 ch., 3 s. de bns, ss-sol, chaufferie mazout + petite maison d'amis ou professionnelle : 1 300 000 F.

# ORANGERIE

## RESTAURANT

13, RUE MICHEL-CHARAIRE - SCEAUX

TOUS LES JOURS DE 12 h à 15 h ET DE 19 h 30 à 21 h 30

(SAUF MERCREDI SOIR)

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE

TEL. 350.83.00

ouvert  
tout l'été

# service de garde des médecins et pharmaciens

	DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
JUIN	Dimanche 28	Dr VERDON 31, rue des Pépinières..... 702.65.48	Mme GAILLOT 127, rue Houdan..... 702.77.97
	Dimanche 5	Dr BENOUAISCH 138, avenue du Général-Leclerc 660.74.87	Mme SIMON (à Bourg-la-Reine) 15, avenue du Général-Leclerc... 665.08.59
JUILLET	Dimanche 12	Dr BRIDEY 42-44, rue de Fontenay..... 350.88.41	Mme LAVERDET 106, rue Houdan..... 661.00.62
	Mardi 14	Dr BLANC 81, rue Houdan..... 661.17.28	M. VARIN 45, rue Houdan..... 661.00.91
	Dimanche 19	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison..... 661.16.05	Mme TEANOR(à Bourg-la-Reine) 41, boulevard Carnot..... 663.07.95
	Dimanche 26	Dr LE VAN QUYEN Jacques 123-125, rue Houdan..... 350.07.74	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais..... 702.40.44
AOÛT	Dimanche 2	Dr BRIDEY 42-44, rue de Fontenay..... 350.88.41	Pharmacie GOUPIL (à Bourg-la-Reine) 135, avenue du Général-Leclerc.. 661.08.52
	Dimanche 9	Dr MOURQT 7, avenue des Quatre-Chemins... 350.17.36	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux..... 661.10.59
	Samedi 15	Dr ROMEO 18 bis, rue de Fontenay..... 350.80.19	Mme ARNOULD (à Bourg-la-Reine) 56 bis, avenue du Général-Leclerc 663.08.27
	Dimanche 16	Dr MARTIN-THEODORIADIS 112 bis, rue Houdan..... 661.19.93	Mme ARNOULD (à Bourg-la-Reine) 56 bis, avenue du Général-Leclerc 663.08.27
	Dimanche 23	Dr PERIE 31, rue des Pépinières..... 702.65.48	Mme LAVERDET 106, rue Houdan..... 661.00.62
	Dimanche 30	Dr BRIDEY 42-44, rue de Fontenay..... 350.88.41	M. MARTIN-LAVIGNE (à Bourg-la-Reine) 104, avenue du Général-Leclerc.. 663.05.40
	SEPTEMBRE	Dimanche 6	Dr BRIDEY 42-44, rue de Fontenay..... 350.88.41
Dimanche 13		Dr ROMEO 18 bis, rue de Fontenay..... 350.80.19	Pharmacie LUPORSI (à Bourg-la-Reine) 96, avenue du Général-Leclerc... 663.05.56
Dimanche 20		Dr SILBERT 5, boulevard Colbert..... 661.07.82	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, avenue du Général-Leclerc 350.03.00
Dimanche 27		Dr VERDON 31, rue des Pépinières..... 702.65.48	Mme SIMON (à Bourg-la-Reine) 15, avenue du Général-Leclerc... 665.08.59

## En cas d'urgence

<b>POLICE-SECOURS</b>	17
	350.27.02
<b>POMPIERS</b>	18
	702.09.38
<b>CENTRE ANTI-POISONS</b>	205.63.29
<b>SERVICE D'URGENCE MÉDICAL</b> (en cas d'indisponibilité de votre médecin habituel)	
- Médecins urgences - AMU 92	701.09.09
(c'est en principe un médecin de Sceaux qui se déplacera)	
- S.O.S. 92	603.77.44
<b>SERVICE D'URGENCE DENTAIRE</b>	776.25.42
(les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)	
<b>AMBULANCES NUIT ET JOUR</b>	631.69.22
(Service municipal)	
<b>GAZ</b> (Service d'urgence)	660.87.82
<b>ÉLECTRICITÉ</b> (Service d'urgence)	677.47.00
<b>TAXI :</b>	
- Bourg-la-Reine	661.00.00
- Montrouge	656.94.00
<b>S.N.C.F.</b> (Renseignements)	261.50.50

entreprise  
générale  
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES  
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION  
**R. SERVIGNAT & Cie**

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +  
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFELEC IV 742

doglame

## COURS COLBERT

PÉDAGOGIE ACTIVE ET CRÉATIVE

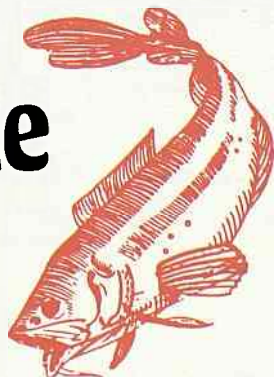
DE LA SIXIÈME AU BACCALAURÉAT - EXTERNAT - DEMI-PENSION - JEUNES GENS - JEUNES FILLES

rattrapage scolaire - pédagogie de soutien - travail personnel effectué en classe sous le contrôle des professeurs

46, RUE DU LYCÉE - 92330 SCEAUX ☎ 350.23.15 et 660.83.95



poissonnerie  
**AUBIN**



17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX  
tél. 350.08.24

MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et transformation d'appartements, de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25

**Ets. CHATEAU**

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX  
accès véhicules : 10, rue Michel Charaire

DF

la limousine HEULIEZ sur 604 PEUGEOT

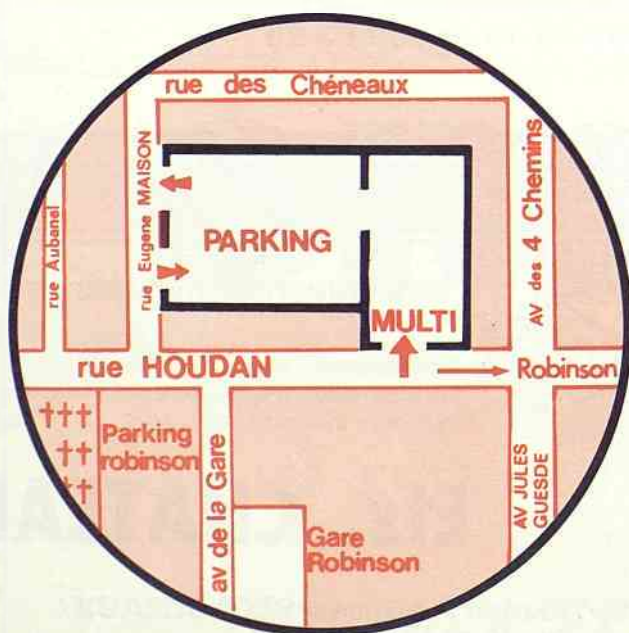


VOTRE CONCESSIONNAIRE **PEUGEOT**  
**SIREINE AUTOMOBILE**

12, av. du Général-Leclerc 92340 BOURG-LA-REINE R.N. 20  
Tél. 664.15.03

vos achats de tous les jours

**MULTI**



**153, RUE HOUDAN**  
**92330 SCEAUX**

**PARKING**  
**COUVERT**

**ACCÈS DIRECT DU MAGASIN**  
**AU COFFRE DE VOTRE VOITURE**